



# Interdiction de fumer dans les lieux publics

Rubrique : actualités - Date : jeudi 25 octobre 2007

---

**LE FIGARO** qui observe qu'en matière d'interdiction de fumer « les entreprises jouent le jeu », affirme que **cependant les bénéfices « sur la santé et la consommation de cigarettes sont nuls »**. Le journal qui fait état d'une étude menée par les inspecteurs du travail, note que 25,5% des salariés se disent encore exposés à la fumée du tabac alors qu'ils étaient deux fois plus nombreux en janvier dernier, sachant que le taux de particules fines dans l'air est encore deux fois supérieur à celui recommandé par l'OMS dans 2,8% des sociétés. Pour le Pr Dautzenberg, président de l'Office français de prévention du tabagisme, « le décret est globalement très bien respecté et accepté ». Notant que l'interdiction est quelquefois détournée, avec par exemple 20% des internats qui ont installé des salles fumeurs hors la loi pour éviter d'envoyer les mineurs dans la rue, et un rappel à la loi fait dernièrement à des enseignants qui fumaient en salle des profs, le quotidien affirme que malgré la bonne application du décret, « ses bénéfices sur la santé sont nuls » puisque le nombre d'infarctus et d'accidents cardiovasculaires chez les moins de 65 ans est resté stable contrairement à l'Irlande, l'Ecosse et l'Italie. Le journal qui fait état d'une même stagnation en matière de tentatives de sevrage, rapporte ce constat du Pr Dautzenberg « le fait de bannir la cigarette de l'entreprise n'a pas incité les fumeurs à arrêter comme nous l'avions prévu ». D'après le journal, il espère mieux après la transformation des bars restaurants en zones non fumeurs, sachant que les associations antitabac se préparent et vont présenter un kit juridique élaboré avec les syndicats de l'hôtellerie restauration. Evoquant les inquiétudes des associations à la suite de la promesse faite par le ministre du budget d'une « application souple » de la loi, le Figaro souligne que la ministre de la santé, que son entourage dit « très engagée », les a reçues « pour les rassurer ».